



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT  
D'EXPLOITATION DE DEUX  
REPRESENTATIONS DU SPECTACLE INTITULE  
"ZILLE ZAILLE ZOUILLE" PAR KARAKOIL  
PRODUCTION A LA BIBLIOTHEQUE SUD**

**DÉCISION N° DM-25-036  
EN DATE DU 04 FEVRIER 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2025,

**CONSIDÉRANT** la proposition de spectacle de la Société Karakoil production représentée par Madame Cécile Pellarini, en sa qualité de gérante, dont le siège social est situé au 10, Chemin de Mastouloucia – 64990 SAINT PIERRE D'IRUBE, les samedis 22 mars et 24 mai 2025 à la Bibliothèque Sud dont le coût est fixé à six cent cinquante euros (650,00€ T.T.C.) les 2 représentations ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société Karakoil Production représentée par Madame Cécile Pellarini, en sa qualité de gérante, dont le siège social est situé 10, chemin de Mastouloucia – 64990 SAINT PIERRE D'IRUBE, un contrat de cession du droit d'exploitation de deux représentations du spectacle intitulé « Zille Zaille Zouille », les samedis 22 mars et 24 mai 2025 à la Bibliothèque Sud dont le coût est fixé à six cent cinquante euros (650,00€ T.T.C.) les 2 représentations ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250204-lmc1H12851H1-AR Date de réception en Préfecture : 04/02/2025 Date de Publication : 04/02/2025
--